

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 novembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DAC 838 Subvention (2.000 euros) à l'association Exposed (18e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Exposed ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 9 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 18e arrondissement, à l'association Exposed, 13, Place Emile Goudeau Le Bateau-Lavoir 75018 Paris au titre de 2017. Simpa : 189283, 2017_08729.

Article 2 : Cette dépense sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2017, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004 - Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO